

Modèle de pratique de la Collection RAN

<p>Nom de la pratique</p> <p>Par « pratique » nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.</p>	<p>Centre de conseil aux familles</p>
<p>Description (maximum 300 mots)</p> <p>Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la pratique <u>est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent</u>. Cela signifie que les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique doivent être liés à la prévention et la lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN</p>	<p>Le centre de conseil aux familles est un service à accès facilité qui offre de l'aide à toutes les familles dans le besoin, ainsi qu'aux familles cumulant plusieurs problèmes.</p> <p>Le centre joue également un rôle complémentaire en coopérant avec les municipalités afin d'aider les familles qui estiment qu'un ou plusieurs de leurs membres est susceptible de se radicaliser ou dont les enfants se sont rendus dans une zone de conflit.</p> <p>Le centre propose un soutien, des interventions, des thérapies familiales et un suivi pour les parents et les frères et sœurs de l'individu concerné.</p>
<p>Examiné par les pairs</p>	<p>Non</p>
<p>Principaux thèmes</p> <p>Veillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.</p>	<p>Soutien de la famille</p> <p>Déradicalisation/désengagement</p>

<p>Public cible</p> <p>Veillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.</p>	<p>Familles</p> <p>Intervenants de première ligne</p> <p>Extrémistes violents</p>
<p>Couverture géographique</p> <p>Veillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).</p>	<p>Cette pratique a été lancée en 2015 par le centre de conseil aux familles d'Enerhaugen à Oslo et le service de la sûreté norvégienne. Jusqu'à présent, c'est le service de la sûreté qui sélectionnait les familles concernées. Désormais, tout praticien public et privé, ainsi que les familles, peuvent solliciter l'aide des centres de conseil aux familles.</p> <p>En 2017, le service a été étendu au niveau national et tous les centres norvégiens de conseil aux familles ont été invités à suivre une formation. Des instructeurs du RSR ont été invités à dispenser cette formation.</p>
<p>Début de la pratique</p> <p>Veillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise en œuvre afin d'indiquer sa maturité. Si la pratique n'est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.</p>	<p>Le service de la sûreté norvégienne et le centre de conseil aux familles d'Enerhaugen ont entamé leur coopération en 2015. En 2017, cette coopération a donné lieu à une mesure d'envergure nationale. Tous les centres norvégiens de conseil aux familles sont en mesure de soutenir les parents et les proches préoccupés par le départ en Syrie de leurs enfants ou de proches.</p>
<p>Produits livrables</p> <p>Veillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.</p>	<p>Cette pratique est devenue une composante du plan d'action de l'État visant à lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent:</p> <p>Mesure: Collaboration avec les centres de conseil aux familles</p> <p>Service responsable: Ministère de l'enfance et de l'égalité</p> <p>Le centre de conseil aux familles est un service à accès facilité qui offre de l'aide à toutes les familles dans le besoin. Les centres de conseil aux familles peuvent également soutenir la coopération avec les municipalités en ce qui concerne les activités de prévention destinées aux familles qui estiment qu'un ou plusieurs de leurs membres est susceptible de se radicaliser. Les centres de conseil aux familles réduisent également la charge qui pèse sur les familles dont l'un au moins des membres s'est déjà radicalisé.</p>

	<p>Parmi les activités à venir, citons des projets de collaboration entre le centre de conseil aux familles d'Enerhaugen et le service de la sûreté norvégienne afin de sensibiliser le public aux thématiques liées à la radicalisation vécue par les familles.</p> <p>Lien vers le plan d'action</p> <p>https://www.regjeringen.no/no/sub/radikalisering/aktuelt/ny-e-tiltak-i-handlingsplanen-mot-radikalisering-og-voldelig-ekstremisme/id2542460/</p>
<p>Faits et évaluation</p> <p>Courte description des <u>mesures de performance</u> de la pratique, comprenant</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques)</u>, par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention. 2. <u>une évaluation et des avis</u>, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ? 3. <u>un examen par des pairs</u> : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) concernant la pratique. <p>Veillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.</p>	<p>La mesure n'a pas fait l'objet d'une évaluation formelle, mais les familles se sont prononcées favorablement par rapport à la pratique. Il est important pour nous d'avoir des échos concernant le processus et la façon dont nos clients vivent leur relation avec nous en tant que thérapeutes, selon une approche axée sur le client. Le centre de conseil aux familles ne réalise habituellement aucune évaluation formelle. Les commentaires ont donc été formulés verbalement à l'issue de séances individuelles, lorsque nous demandons à nos clients comment ils ont vécu les séances et si notre discussion et notre approche étaient pertinentes, ou s'ils souhaitent que nous abordions certains sujets plus en détail.</p> <p>En outre, nous recevons des commentaires verbaux à l'issue du contact, ce qui s'est révélé positif. Les clients ont apprécié notre aide et estimé qu'il leur avait été très utile de parler librement de leur vie et de leurs préoccupations dans un contexte thérapeutique, ce qui a eu un effet positif dans leur vie.</p> <p>Dans notre cas, les parents nous disent aller mieux en général, aussi bien sur le plan professionnel que social, et se sentir plus présents et plus autonomes dans leur rôle d'aidant.</p> <p>Dans l'un des cas, nous sommes toujours en contact avec un père dont deux fils sont partis en Syrie. Nous l'appelons tous les deux mois afin de suivre la situation. Le père apprécie ce contact.</p>
<p>Durabilité et transférabilité (200 mots maximum)</p> <p>Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. <u>Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.</u></p>	<p>Cette pratique est financée par le secteur public et est donc gratuite. Elle peut être transposée dans les États qui disposent de centres publics de conseil aux familles ou dans ceux qui financent des services de conseil privés.</p> <p>Ce qui rend cette mesure viable en Norvège, c'est peut-être le fait qu'elle ait été étendue au niveau national dans le cadre du plan d'action de l'État visant à lutter contre la radicalisation et</p>

	l'extrémisme violent. L'aspect universel du conseil est également important.
<p>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>La mesure a fait l'objet de discussions dans le cadre de deux réunions du RSR: celle du groupe de travail RSR EXIT qui s'est tenue à Milan le 1er novembre 2016 et celle des groupes de travail RSR H&SC/RSR YF&C qui a eu lieu à Nice les 2 et 3 février 2017. Les participants des différents groupes de travail ont discuté de cette pratique.</p>
<p>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE (100 mots maximum)</p> <p>Indiquez comment votre projet a été financé, si votre pratique est liée à d'autres initiatives ou projets de l'UE ET indiquez clairement s'il est (co)financé par l'UE et, si c'est le cas, par quels fonds. Exemples : Erasmus +, Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	-
<p>Organisation (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation)</p> <p>Décrivez brièvement l'organisation à l'origine de cette pratique, notamment son statut légal, p.ex. ONG, organisme de l'État, société limitée, organisation caritative, etc.</p>	<p>Centre de conseil aux familles d'Enerhaugen, Oslo</p> <p>Financée par la Direction norvégienne de l'enfance, de la jeunesse et de la famille</p> <p>Le service de la sûreté norvégienne</p> <p>Type d'organisation : Établissement public</p>
<p>Pays d'origine</p> <p>Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	Norvège
<p>Contacts</p> <p>Veuillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans</p>	<p>Enerhaugen familiekontor</p> <p>Adresse: Smedgata 49, 0651 Oslo, Norvège</p> <p>Personne à contacter: Margrethe Treider et Kirsti Foss</p>

<p>l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.</p>	<p>Courriel: Margrethe.treider@bufetat.no Téléphone: +47 466 16 496</p> <p>Le service de la sûreté norvégienne Personne à contacter: Michael Cruz michael.cruz@politiet.no Téléphone: +47:40 91 13 01</p>
<p>Dernière mise à jour (année)</p>	<p>2018</p>